Fiche de données de sécurité

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision : 15-Jun.-2023 **Version** 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SDS # NPL-S112-EU-FR
Nom du produit Mastic époxy multifonctionnel PIG

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

Contient Bisphenol A diglycidyl ether, bisphenol A epoxy resin , Zinc sulfide, 2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Correctifs et réparations d'urgence d'une grande variété de matériaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
New Pig Ltd
Hogs Hill, Watt Place
Hamilton International Technology Park
Blantyre, Glasgow 0AH, UK
E: pigpen@newpig.com
T: +44 (0) 1698 727 400 : www.newpig.co.uk

New Pig B.V.
Concorde 5
Business Park Midden-Brabant Poort
RM Gilze
Netherlands
E: pigpost@newpig.com
T: +31 (0) 76 596 9250
W: www.newpig.eu

Pour plus d'informations, contacter

Point de contact New Pig Ltd. T: +44 (0) 1698 727 400
New Pig B.V.T: +31 (0) 76 596 9250
Email Address UK: pigpen@newpig.com
B.V.:pigpost@newpig.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone (24 hr) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	**112**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 1A - (H350)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Bisphenol A diglycidyl ether, bisphenol A epoxy resin , Zinc sulfide, 2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H350 - Peut provoquer le cancer
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances
Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Talc 14807-96-6	20-50	Aucune donnée disponible	238-877-9	Aucune donnée disponible	-	-	-
Glass Beads 65997-17-3	10-20	Aucune donnée disponible	266-046-0	Aucune donnée disponible	-	-	-
bisphenol A epoxy resin 25068-38-6	5-10	Aucune donnée disponible	(603-074-00-8)	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5%	-	-
Bisphenol A diglycidyl ether 1675-54-3	5-10	Aucune donnée disponible	(603-073-00-2) 216-823-5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5%	-	-
Zinc sulfide 1314-98-3	1-5	Aucune donnée disponible	215-251-3	Aucune donnée disponible	-	-	-
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol 90-72-2	<2	Aucune donnée disponible	(603-069-00-0) 202-013-9	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-
Silica, Quartz 14808-60-7	<1	Aucune donnée disponible	238-878-4	Carc. 1A (H350) (Auto-classification)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë
Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
bisphenol A epoxy resin 25068-38-6	11400	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Bisphenol A diglycidyl ether 1675-54-3	11266.1	20000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Zinc sulfide 1314-98-3	2000	2000	Inhalation LC50 Rat >5040 mg/m^3 4 h (no deaths occurred, Source: NLM_CIP)	>5040	Inhalation LC50 Rat >5040 mg/m^3 4 h (no deaths occurred, Source: NLM_CIP)
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol 90-72-2	1200	1280	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Informations supplémentaires
Les substances sans classification sont incluses, car elles ont établi des limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Composés halogénés. Oxydes métalliques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 6.1C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Correctifs et réparations d'urgence d'une grande variété de matériaux.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Talc 14807-96-6	-	TWA: 2 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3	TWA: 1.0 fiber/cm3 TWA: 6.0 mg/m^3 TWA: 3.0 mg/m^3	TWA: 1 mg/m^3
Glass Beads 65997-17-3	-	-	TWA: 10 mg/m^3	-	-
bisphenol A epoxy resin 25068-38-6	-	-	-	TWA: 1.0 mg/m^3	-
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.05 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3
Nom chimique	**Chypre**	**République tchèque**	**Danemark**	**Estonie**	**Finlande**
Talc 14807-96-6	-	TWA: 2.0 mg/m^3	TWA: 0.003 fiber/cm3	-	TWA: 0.5 fiber/cm3 TWA: 2 mg/m^3 TWA: 1 mg/m^3
Glass Beads 65997-17-3	-	-	-	-	TWA: 5 mg/m^3 TWA: 1 fiber/cm3
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.3 mg/m^3 TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.05 mg/m^3
Nom chimique	**France**	**Allemagne TRGS**	**Allemagne DFG**	**Grèce**	**Hongrie**
Talc 14807-96-6	-	TWA: 1.25 mg/m^3 TWA: 10 mg/m^3	-	TWA: 10 mg/m^3 TWA: 2 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3

Bisphenol A diglycidyl ether 1675-54-3	-	-	skin sensitizer	-	-
Zinc sulfide 1314-98-3	-	-	TWA: 0.1 mg/m^3 TWA: 2 mg/m^3 Peak: 0.4 mg/m^3 Peak: 4 mg/m^3	-	-
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m^3	-	-	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3
Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
Talc 14807-96-6	TWA: 10 mg/m^3 TWA: 0.8 mg/m^3 STEL: 30 mg/m^3 STEL: 2.4 mg/m^3	-	TWA: 2 mg/m^3	-	TWA: 2 mg/m^3 TWA: 1 mg/m^3
Glass Beads 65997-17-3	-	-	TWA: 1 fiber/cm3 TWA: 5 mg/m^3	-	-
Zinc sulfide 1314-98-3	-	-	-	TWA: 5 mg/m^3	TWA: 5 mg/m^3
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m^3 STEL: 0.3 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.025 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Talc 14807-96-6	-	-	TWA: 0.25 mg/m^3	TWA: 6 mg/m^3 TWA: 2 mg/m^3 STEL: 12 mg/m^3 STEL: 4 mg/m^3	TWA: 4 mg/m^3 TWA: 1 mg/m^3
Silica, Quartz 14808-60-7	-	-	TWA: 0.075 mg/m^3	TWA: 0.05 mg/m^3 TWA: 0.1 mg/m^3 TWA: 0.3 mg/m^3 STEL: 0.9 mg/m^3 STEL: 0.15 mg/m^3 STEL: 0.3 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3	-	-	TWA: 2 mg/m^3
Glass Beads 65997-17-3	TWA: 1 fiber/cm3 TWA: 5 mg/m^3	-	-	-	-
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3 STEL: 0.5 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.05 mg/m^3

Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni
Talc 14807-96-6	NGV: 2 mg/m^3 NGV: 1 mg/m^3	TWA: 3 mg/m^3	TWA: 1 mg/m^3 STEL: 3 mg/m^3
Glass Beads 65997-17-3	NGV: 1 fiber/cm3	-	-
Zinc sulfide 1314-98-3	NGV: 1 ppm	-	-
Silica, Quartz 14808-60-7	NGV: 0.1 mg/m^3	TWA: 0.15 mg/m^3	TWA: 0.1 mg/m^3 STEL: 0.3 mg/m^3

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Bulgarie	Croatie	République tchèque
Silica, Quartz 14808-60-7	-	(-)	-	-	-

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Douches. Rince-oeils.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Mastic, couleur grise après durcissement
Couleur	Couleur grise après durcissement
Odeur	Âcre. Soufrée.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Densité relative	1.95	
Densité apparente	Durée de vie à 75 °F (24 °C) : 3 à 5 minutes Durcissement fonctionnel (résistance à la traction en cisaillement = 200 psi) : 60 minutes Temps de durcissement complet à 70 °F (21 °C) : 24 heures	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Températures supérieures à 35 °C / 95 °F.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition Dioxyde de carbone (CO_2). Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Composés halogénés. Oxydes métalliques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH
ETAmél (voie orale) 2001 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
bisphenol A epoxy resin	= 11400 mg/kg (Rat)	-	-
Bisphenol A diglycidyl ether	= 11300 µL/kg (Rat)	= 20000 mg/kg (Rabbit)	-
Zinc sulfide	> 2 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rat)	> 5040 mg/m^3 (Rat) 4 h
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Talc	-	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance/dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Bisphenol A diglycidyl ether	2.33

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans les sols Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Talc	La substance n'est pas PBT/vPvB
Glass Beads	L'évaluation PBT ne s'applique pas
bisphenol A epoxy resin	La substance n'est pas PBT/vPvB
Bisphenol A diglycidyl ether	La substance n'est pas PBT/vPvB

Zinc sulfide	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

RID
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

ADR
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

IATA
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France
Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Talc 14807-96-6	RG 25
Glass Beads 65997-17-3	RG 42
Silica, Quartz 14808-60-7	RG 25

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
Silica, Quartz	Present	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
bisphenol A epoxy resin - 25068-38-6	75.	-
Bisphenol A diglycidyl ether - 1675-54-3	75.	-
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol - 90-72-2	75.	-

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL/NDSL	EINECS/ELINCS	PICCS	ENCS	IECSC	AIIC	KECL
Talc 14807-96-6 (20-50)	X	X	X	X	X	X	X	X
Glass Beads 65997-17-3 (10-20)	X	X	X	X	-	X	X	X
bisphenol A epoxy resin 25068-38-6 (5-10)	X	X	X	X	X	X	X	X
Bisphenol A diglycidyl ether 1675-54-3 (5-10)	X	X	X	X	X	X	X	X
Zinc sulfide 1314-98-3 (1-5)	X	X	X	X	X	X	X	X
2,4,6-tri(dimethylaminomethyl)phenol 90-72-2 (<2)	X	X	X	X	X	X	X	X
Silica, Quartz 14808-60-7 (<1)	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date d'émission :	20-juin-2022
Date de révision :	15-Jun.-2023
Remarque sur la révision:	Mise à jour réglementaire

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité